

son lot à bois. Les établissements qui, en plus des opérations primaires, s'occupent de mettre en conserve et de saurer le poisson entrent dans le groupe des pêcheries. Les activités des trappeurs et des chasseurs passent dans l'industrie du piégeage à l'exclusion des fermes à fourrures.

Comme le produit fini est le premier auquel une valeur commerciale soit ordinairement attachée, les industries transformatrices de la fonderie, du ciment, des dérivés de l'argile, de la chaux et du sel sont comprises dans les mines. Le groupe de l'énergie électrique correspond à celui des usines centrales électriques étudié chaque année par le Bureau.

La production secondaire embrasse la construction, la production manufacturière, *n.a.é.*, le travail à façon et les réparations. La construction comprend les opérations rapportées par le Bureau au cours de ces dernières années. La production manufacturière *n.a.é.* ne s'occupe pas des activités de transformation étroitement unies aux trois groupes primaires. Tel qu'indiqué plus haut, l'exploitation des scieries et la production de pulpe et de papier entrent dans les opérations forestières; la sauriserie et la mise en conserve du poisson font partie de l'industrie des pêcheries, tandis que la fonderie, le ciment, les dérivés de l'argile, la chaux et le sel sont étudiés avec les mines. Ces huit industries, pour éviter tout double emploi, sont exclues des manufactures *n.a.é.* Le travail à façon et les réparations renferment treize industries, dont les plus importantes sont la teinturerie, le nettoyage et le blanchissage et le service de garage d'automobiles. La section de l'industrie du recensement décennal donne des renseignements périodiques sur le personnel de ces industries. Le recensement des établissements de commerce et de service de 1930 a permis d'évaluer leurs comptes d'opération.

Les rapports annuels du Bureau de la Statistique et des services de l'extérieur fournissent beaucoup de renseignements sur les industries suivantes, qui font partie du groupe des communications et des transports: les chemins de fer, les tramways, l'aviation civile, les messageries, le télégraphe et le téléphone. Comme les compagnies de chemin de fer exploitent aussi des hôtels, des messageries et des lignes télégraphiques, il convient d'étudier séparément ces activités subsidiaires et, partant, éviter le chevauchement sur les autres groupes. Le transport par eau et par terre, l'entreposage et l'emmagasinage apparaissent aussi comme des industries appartenant à ce groupe principal; leurs comptes d'exploitation sont estimés d'après des données sur les occupations provenant du recensement décennal ou d'autre source compétente d'information. Le commerce se subdivise en commerce de détail et en commerce de gros, et les services de détail sont traités ailleurs.

La finance comprend les banques, les compagnies de fiducie, les prêts et hypothèques, les courtiers en actions et obligations, l'assurance et l'immeuble. Les intérêts hypothécaires non agricoles et les loyers nets, payés et imputés, sont estimés et figurent dans l'industrie de l'immeuble. Le revenu du Gouvernement de sources canadiennes, y compris l'administration fédérale, provinciale et municipale, est calculé d'après les "Comptes Publics". L'enseignement, les chemins de fer et autres opérations sont écartés pour éviter le chevauchement.

Le groupe des services comprend les services professionnels, éducationnels et personnels. Ces derniers se composent des amusements, des affaires, des salons de barbier et de beauté, des pompes funèbres, de la photographie, des hôtels et restaurants, des maisons de pension et de logement et des services domestiques et divers.

*Relation entre les sept groupes majeurs.*—La présentation d'une mesure exacte de l'importance relative des sept groupes majeurs comporte deux difficultés. Les entreprises de conditionnement sont combinées avec les activités primaires des